

CHARLES MÉRIAUX

ÉLITES LAÏQUES ET ÉLITES ECCLÉSIASTIQUES ENTRE NEUSTRIE ET AUSTRASIE
(FIN VI^e – VII^e SIÈCLE)

Il y a un peu plus de trente ans, Karl-Ferdinand Werner rappelait que l'entreprise de christianisation du nord de la Gaule (*grosso modo* les régions situées entre les vallées de la Somme et de l'Escaut) à l'époque mérovingienne ne se posait pas simplement en termes spirituels et qu'au-delà de la conversion personnelle des individus, sur laquelle nous sommes très peu renseignés, il ne faut pas oublier de dégager des enjeux collectifs, sociaux, politiques et économiques : « qu'on le veuille ou non, écrivait alors K.-F. Werner, la christianisation était en même temps la structuration politique et économique de ce pays destiné à un grand avenir »¹. Si l'on connaît (relativement) bien la manière dont les institutions ecclésiastiques – sièges épiscopaux, monastères – se sont progressivement implantées dans le nord de la Gaule ainsi que les soutiens matériels dont elles bénéficièrent de la part de la royauté et de l'aristocratie, ce n'est en revanche qu'assez récemment que les historiens ont cherché à comprendre pourquoi les familles aristocratiques, ou en tout cas certaines d'entre elles, avaient puissamment adhéré aux projets portés par l'Église. Ce faisant ces groupes développèrent des stratégies leur permettant de maintenir leur position à la tête de la hiérarchie sociale.

Je rappellerai d'abord brièvement que le terme de christianisation me paraît bien mal choisi dès lors que les élites septentrionales étaient, au VII^e siècle, unanimement gagnées au christianisme. Ce n'est donc pas tant la réception du christianisme qui fut ici la cause de transformations sociales – un thème récemment examiné par Bruno Dumézil –, mais bien une nouvelle définition, dans un cadre chrétien, des rapports entre le roi, l'aristocratie laïque et les élites ecclésiastiques. En revanche, cette période a bien été marquée par la nomination de nouvelles élites ecclésiastiques qui œuvraient en collaboration avec le roi et certains milieux dirigeants du royaume de Neustrie et se heurtèrent parfois à de rudes oppositions de la part de certains aristocrates locaux, tant laïcs que clercs. Comme ces nouvelles élites ecclésiastiques, à l'image de saint Amand, fondateur d'Elnone dans la moyenne vallée de l'Escaut († après 674/675), participaient à la définition de nouvelles normes sociales (mariage, parenté spirituelle, veuvage), on observe aussi l'adhésion de certaines familles qui comprirent rapidement le profit qu'elles pouvaient tirer de ces transformations en terme d'échanges, d'alliances et de compétition.

Quelle conversion pour les élites ?

Le problème que pose l'étude de la conversion des élites de la partie septentrionale de la Gaule est d'abord documentaire. L'historiographie traditionnelle a interprété ces silences comme la preuve que les cités les plus septentrionales de la Gaule – qui se situaient au nord de l'ancienne province romaine de Belgique seconde – avaient perdu toute trace d'implantation chrétienne (que l'on imagine au demeurant très superficielle à la fin de l'Empire). Ce n'est donc qu'à partir de la fin du VI^e siècle et surtout au VII^e siècle que l'entreprise de christianisation aurait été menée *ex nihilo* dans ces régions. Depuis quelques

1. K.-F. WERNER, « Le rôle de l'aristocratie dans la christianisation du nord-est de la Gaule », dans *La christianisation des pays entre Loire et Rhin (IV-VII^e siècle)*, P. RICÉ (dir.), Paris, 1976, rééd. 1993 (Histoire de la France religieuse, 2), p. 45-74, ici p. 72-73. — Cette communication reprend et résume certains arguments présentés dans ma thèse, désormais publiée : Charles MÉRIAUX, « *Gallia irradiata* ». *Saints et sanctuaires dans le nord de la Gaule du haut Moyen Âge*, Stuttgart, 2006 (Beiträge zur Hagiographie, 4).

dizaines d'années néanmoins, certains historiens n'ont pas manqué de rappeler que le silence de la documentation pouvait faire l'objet d'une interprétation exactement inverse, ce qui conduirait à penser que la Gaule septentrionale n'a pas connu une histoire bien différente de celle de l'ensemble du royaume mérovingien². De même, si chacun s'accorde à penser que le baptême de Clovis (en 498 ?) n'a pas entraîné immédiatement la conversion de l'ensemble du peuple franc, force est cependant de reconnaître qu'elle a dû rapidement provoquer le ralliement de ses élites au christianisme dès lors que celles-ci exerçaient des charges publiques au nom d'un souverain désormais chrétien. Si l'on peut tenter de discuter de la chronologie de cette conversion, il reste difficile d'imaginer qu'à partir du milieu du VI^e siècle l'ensemble de ces aristocrates n'ont pas été gagnés au christianisme³. Ni les capitulaires, ni les actes des conciles des VI^e-VII^e siècles ne soulèvent le problème qu'aurait posé l'existence de ducs ou de comtes païens (alors que tel est le cas concernant l'exercice de responsabilités publiques par les juifs)⁴. Les sources hagiographiques mentionnant la conversion d'aristocrates méritent donc d'être lues avec beaucoup de prudence.

C'est le cas de la Vie de saint Vaast, évêque d'Arras († vers 540), que Bruno Krusch a attribuée à Jonas de Bobbio († après 659). Elle signale, pour le VI^e siècle, le seul épisode connu d'une conversion d'aristocrates, à l'issue d'un repas auquel un certain Hocinus avait convié l'évêque en présence du roi Clotaire I^{er} (511 † 561). Plusieurs pots de cervoise avaient été préparés : les uns pour les chrétiens, les autres « consacrés selon le rite païen » (*vasa [...] alia christianis, alia vero paganis opposita ac gentile riti sacrificata*). Le signe de croix que l'évêque imposa sur ces derniers pots les fit éclater et la cervoise se répandit à terre ; il exhorta chacun à abandonner ses « superstitions » et nombreux furent alors ceux qui demandèrent le baptême⁵. L'épisode signifierait l'existence d'aristocrates qui, tout en étant au service d'un monarque qui se proclamait chrétien, n'avaient pas jugé bon de recevoir pour eux-mêmes le baptême, ce qui peut paraître assez étrange. On remarquera aussi que ce « paganisme » est décrit dans un état bien dégradé. Il suffit pour s'en convaincre de comparer cet épisode avec celui que le même Jonas rapporte dans la Vie de saint Colomban († 615) : lors de son passage à Bregenz, au bord du lac de Constance, l'Irlandais fut en effet confronté à des hommes qui avaient également rempli de bière une vaste cuve (*vas magnum, quem vulgo cupam vocant*) destinée à être sacrifiée au dieu Vodanus. En soufflant sur le récipient, le saint le fit voler en éclat⁶. La comparaison des deux épisodes montre que la Vie de saint Vaast met plus l'accent sur la critique d'une certaine sociabilité festive – thème qui traversa d'ailleurs toute l'hagiographie du haut Moyen Âge – que sur un rituel religieux. Le baptême de ces aristocrates, ici présentés par un auteur qui écrit plus d'un siècle après les faits, apparaît très douteux. Une autre Vie mérovingienne composée dans la région, celle de saint Géry, évêque de Cambrai au tournant des VI^e-VII^e siècles, offre une comparaison éclairante : non seulement on n'y trouve aucun épisode mentionnant une conversion d'aristocrates, mais l'on y découvre de

2. Constatation faite par exemple par Dom Dubois à partir de l'étude des listes épiscopales de la province de Reims dont le silence pour les périodes antérieures au VII^e siècle sont moins le signe d'une « évangelisation tardive » que « le résultat de la transmission défectueuse d'une histoire probablement assez peu mouvementée » : Jacques DUBOIS, « Les listes épiscopales, témoins de l'organisation ecclésiastique et de la transmission des traditions », dans *La christianisation des pays entre Loire et Rhin...*, *op. cit.* n. 1, p. 9-23, ici p. 18.

3. K. F. WERNER, « Le rôle de l'aristocratie... », *op. cit.* n. 1, p. 60 ; ce qui est une façon de renouer avec un débat ancien et de préférer les vues de Coulanges à celles du chanoine Vacandard sur l'interprétation du « paganisme » en Gaule mérovingienne : cf. E. VACANDARD, « L'idolâtrie en Gaule au VI^e et au VII^e siècle », *Revue des questions historiques*, 65 (1899), p. 424-454.

4. Sur la réception du christianisme par les élites des royaumes barbares : Bruno DUMÉZIL, *Les racines chrétiennes de l'Europe. Conversion et liberté dans les royaumes barbares (V-VIII^e siècle)*, Paris, 2005, p. 405-427 et, *Id.*, « La conversion comme facteur de crise des élites (V^e-VII^e siècle) », dans François BOUGARD, Laurent FELLER et Régine LE JAN (dir.), *Les élites au haut Moyen Âge. Crises et renouvellements*, Turnhout, 2006 (Haut Moyen Âge, 1), p. 45-67, spéc. p. 49 pour les élites franques.

5. *Vita Vedasti*, éd. B. KRUSCH, Hanovre, 1896 (*MGH, SRM*, 3), p. 406-413, c. 7, p. 410-411.

6. Jonas, *Vita Columbani*, I, 27, éd. B. KRUSCH, Hanovre/Leipzig, 1905 (*MGH, SRG*, 37), p. 213-214.

surcroît la figure d'un prélat administrant une cité épiscopale et un diocèse dont les cadres semblent bien implantés depuis plusieurs générations⁷.

Il faut enfin prendre avec beaucoup de prudence les affirmations des textes tardifs, composés à partir de l'époque carolingienne. Il est possible, dans certains cas, de les prendre en défaut : ainsi la Vie des saints mérovingiens Omer (évêque de Thérouanne), Bertin (abbé du monastère de Sithiu qui prit ensuite son nom) et Winnoc (abbé de Wormhout situé dans cette même région), rédigée avant 820, fait-elle état de la conversion du *vir potens* Adrowaldus et de toute sa famille, *de errore gentilitatis ad fidem catholicam*⁸. Il est cependant difficile d'admettre la réalité de cette conversion. Telle qu'elle est transmise dans les *Gesta* composés au X^e siècle par le moine Folcuin de Saint-Bertin, la donation de cet Adrowaldus (649) fait état, dans la souscription, de plusieurs prêtres⁹. Ceci suggère, comme l'a écrit Régine Le Jan, que « l'organisation administrative [et j'ajouterai ici : religieuse] du *pagus* de Thérouanne était moins squelettique qu'on pourrait le penser »¹⁰.

On peut faire une constatation similaire à propos de l'activité de saint Amand dans le diocèse de Maastricht dont ce saint eut la responsabilité entre 649 et 652. Les difficultés qu'il y rencontra semblent bien avoir été surtout provoquées non pas par la virulence du paganisme local, mais bien plus par l'hostilité des prêtres du diocèse dont il s'est précisément plaint dans une lettre, aujourd'hui perdue, adressée au pape Martin I^{er}¹¹.

L'entreprise de mission au VII^e siècle apparaît donc plus comme un mouvement de réforme que de conversion au sens strict. Pour notre propos, il convient de noter qu'il a été porté par des élites ecclésiastiques extérieures à la région : Vaast, originaire d'Aquitaine, Géry, venu du diocèse de Trèves, Amand et Éloi, tous deux Aquitains aussi, Omer, Mommelin (premier abbé de Sithiu puis successeur d'Éloi sur le siège de Noyon-Tournai) et Bertin venus du Cotentin¹². La région connut donc bel et bien un renouvellement d'une partie de ses élites ecclésiastiques. Il reste alors à expliquer pourquoi c'est précisément à la fin du VI^e et tout au long du VII^e siècle que l'on observe ce processus. La région située entre la Somme et l'Escaut est apparue à la fin du VII^e siècle comme un théâtre de premier ordre pour la rivalité que se livraient Neustriens et Austrasiens. Dans ce contexte, le contrôle des charges ecclésiastiques représentait un enjeu majeur. Entre 584 et 590, la nomination de l'évêque Géry sur le siège de Cambrai suivit la prise de la cité par Childebert II. Or Géry avait été remarqué par Magnéric, métropolitain de Trèves, qui était un proche du souverain et le parrain du fils royal, Théodebert II. Dans la première moitié du VII^e siècle, les choses apparaissent plus nettement encore : sous le règne de Dagobert (629 † 639), les nominations d'Achaire à Noyon, puis d'Amand, évêque itinérant dans la vallée de l'Escaut, et d'Omer et ses compagnons dans les anciennes cités de Boulogne et Thérouanne sont absolument contemporaines des tensions autour de cette région que le pseudo-Frédégaire désigne sous le nom de « duché de Dentelin »¹³. Compris entre « l'Oise et la Seine », à l'exception de douze *pagi* qu'Eugen Ewig a, avec la plus grande vraisemblance, localisés dans les diocèses de Rouen, Amiens et Beauvais, ce duché comprenait les cités de Boulogne, Thérouanne, Tournai, Arras, Cambrai, Vermand/Noyon. Le pseudo-Frédégaire signale

7. Cf. *infra* n. 16.

8. *Vita Audomari, Bertini et Winnoci*, c. 10, éd. W. LEVISON, Hanovre/Leipzig, 1910 (*MGH, SRM*, 5), p. 759-760. — Il faut aussi citer la mention étonnante d'un *dux* païen en Vimeu dans le premier tiers du VII^e siècle relevée par B. Dumézil (« La conversion... », *loc. cit.* n. 4, p. 49, n. 16) dans la Vie carolingienne de saint Loup de Sens.

9. *Diplomata belgica ante annum millesimum centesimum scripta*, éd. M. GYSSELING et A. C. F. KOCH, Bruxelles, 1950, n° 1, p. 6-7 ; cf. K. F. WERNER, « Le rôle de l'aristocratie... », *loc. cit.* n. 1, p. 63-64.

10. Régine LE JAN, « 'Prosopographica neustrica' : les agents du roi en Neustrie de 639 à 840 », dans Hartmut ATSMÄ (dir.), *La Neustrie. Les pays au nord de la Loire de 650 à 850*, Sigmaringen, 1989 (Beihefte der Francia, 16), t. 1, p. 261-269, à la p. 232.

11. Cf. *infra* n. 17.

12. Ch. MÉRIAUX, « Des missionnaires venus de toute l'Europe dans le nord de la Neustrie (VI^e-VII^e siècle) ? Réalité historique et postérité littéraire d'un thème hagiographique », dans *Les hommes en Europe*, P. MARCILLIUX (dir.), Paris, 2002, p. 171-194, spéc. p. 172-178.

13. Ch. MÉRIAUX, « *Gallia irradiata* »..., *op. cit.* n. 1, p. 57-67.

aussi que l'attribution de ce duché resta incertaine tout au long du règne de Clotaire II (614 † 629), puis dans la première moitié du règne de Dagobert qui dut se résoudre à imposer aux aristocrates austrasiens le rattachement de cet espace au royaume de Neustrie¹⁴.

En somme, l'intérêt de Dagobert puis de son fils Clovis II (639 † 657) pour les régions situées au nord de la Somme et le renouvellement des plus hautes élites ecclésiastiques se présentait également comme une mission d'ordre administratif et politique pour la maîtrise des marges littorales, occidentales et septentrionales, désormais stratégiques en raison de la concurrence que se livraient les aristocraties des deux *regna* de Neustrie et d'Austrasie. On en trouve d'ailleurs une autre manifestation dans la fréquentation de trois nouveaux sites palatiaux dans la région dans les années 620-630 : outre Vitry-en-Artois (où les rois francs séjournèrent déjà au VI^e siècle), il s'agit des palais d'Éterpigny et de Bianche-Saint-Vaast dans le *pagus* d'Arras¹⁵.

Le renouvellement des élites procède de la nécessité de contrôler cette région frontalière. Mais si ces hommes nouveaux bénéficiaient de la confiance du souverain, ils ne disposaient pas localement d'une solide assise personnelle – propriétés foncières, parentèle, réseau de fidélité –, ce qui ne manqua pas de susciter des conflits.

Conflits

On observe assurément des tensions avec les élites locales, titulaires de l'autorité publique, responsables religieux, et autres « puissants » de la région.

Deux passages de la première Vie de saint Géry insistent en effet sur les heurts qui opposèrent l'évêque aux représentants du roi à Cambrai : le comte Wadon qui, à la suite de l'ordination du prélat, refusa de délivrer douze prisonniers, et un tribun nommé Walcharius, qui retenait trois personnes sur ordre du *iudex* local dont on ne sait s'il s'agissait de ce même Wadon ou d'un autre personnage. Dans les deux cas, Géry eut gain de cause et obtint la délivrance des captifs. S'il agissait de toute évidence par charité chrétienne envers des esclaves et des prisonniers, on peut néanmoins se demander si la stylisation hagiographique ne trahit pas aussi une nouvelle définition des rapports d'autorité dans la cité au profit d'un évêque proche du roi. Tout austrasien qu'il fût, Géry semble en effet avoir entretenu, après la réunification des *regna* en 613, d'excellents rapports avec Clotaire II¹⁶. La première Vie d'Amand montre le saint s'opposer à un comte Dotto à propos d'un malheureux, régulièrement condamné à mort par une assemblée réunie à cette occasion – vraisemblablement à Gand plutôt qu'à Tournai –, puis pendu, mais finalement ressuscité par l'intervention du saint. Tout comme le thème de la libération miraculeuse de prisonniers, le thème du pendu miraculeusement sauvé n'est pas rare dans l'hagiographie. Dans ce cas, on est néanmoins étonné par l'effet de réel. Outre le fait que le passage est sans doute l'un des plus précis de la Vie – l'auteur prétend le rapporter *viro venerabili praesbitero nomine Bono narrante* –, on notera les précisions concernant le nom du comte, son origine ethnique (*ex genere Francorum*), les circonstances du rassemblement du *mallus* et l'intervention d'Amand. Une nouvelle fois la stylisation hagiographique semble bien révéler

14. *Frédégairre. Chronique des temps mérovingiens*, trad. O. DEVILLERS et Jean MEYERS, Turnhout, 2001, IV, 20, p. 82 ; IV, 37-38, p. 112-116 ; IV, 76, p. 174 ; cf. Eugen EWIG, « Die fränkischen Teilungen und Teilreiche (511-613) », dans *Id., Spätantikes und fränkisches Gallien. Gesammelte Schriften (1952-1973)*, Munich/Zurich, 1976 (Beihefte der Francia, 3), t. 1, p. 114-171, aux p. 148-149.

15. Josiane BARBIER, « Les lieux du pouvoir en Gaule franque. L'exemple des palais », dans *Places of Power – Orte der Herrschaft – Lieux du pouvoir*, Caspar EHLERS (dir.), Göttingen, 2007 (Deutsche Königspfalzen. Beiträge zur ihrer historischen und archäologischen Erforschung, 8), p. 227-246, à la p. 238.

16. *Vita Gaugerici prima*, c. 7-9, éd. B. KRUSCH, Hanovre, 1896 (*MGH, SRM*, 3), p. 654-655.

un conflit avec le détenteur local de l'autorité publique dans lequel l'évêque eut peut-être gain de cause¹⁷.

Ce type de conflit n'opposa pas simplement des membres de la haute aristocratie, proche du roi, et des représentants des familles de l'élite locale. La Vie d'Éloi, évêque de Noyon/Tournai (641 † 660), propose aussi un épisode riche d'enseignements. Un jour qu'il prêchait dans un *vicus* proche de la cité épiscopale de Noyon et dénonçait « les jeux démoniaques, les danses impies et toutes les autres superstitions totalement dénuées de sens » (*abiciendos atque abhominandos cunctos daemonum ludos et nefandas saltationes omnesque inanes prorsus relinquendas superstitiones*), de puissants laïcs (*praestantiores*) de l'entourage du maire du palais Erchinoald (641 † 658) menacèrent de le tuer s'il réitérait ses interdictions. En l'apostrophant sous le nom de « Romain », on lui fit savoir que jamais ne seraient abandonnées ces fêtes et coutumes ancestrales. Un miracle semble finalement avoir permis à Éloi de sortir vainqueur de cette situation bien mal engagée¹⁸. Ce passage est souvent cité pour montrer la persistance de pratiques, de cultes et de prêtres païens. En fait, il manifeste un décalage culturel entre Éloi et ceux que je n'oserai appeler ses ouailles en raison de leur position sociale élevée. Mais l'épisode signale surtout un différend proprement politique entre l'évêque et des élites locales proches du maire du palais. La Vie signale à d'autres occasions des tensions avec ce dernier, par exemple lors d'un voyage que l'évêque entreprit de très mauvais gré avec Erchinoald¹⁹. Éloi n'entretint pas de meilleures relations avec son successeur Ébroïn (658 † 680). Il est à nouveau fait mention d'un familier du maire du palais qui aurait tenté de s'emparer d'un bois appartenant à l'église de Noyon, et fut, pour ce motif, excommunié par Éloi²⁰. Ces différents épisodes suggèrent que les équilibres politiques ayant changé à la cour avec la montée en puissance d'Erchinoald puis d'Ébroïn, certains évêques purent se retrouver dans une situation difficile vis-à-vis de l'aristocratie locale qui avait su nouer des relations étroites avec les nouveaux maîtres du *regnum* neustrien.

De ce point de vue, il n'est plus légitime de distinguer élites laïques et élites ecclésiastiques. La Vie d'Éloi rapporte comment le saint procéda à l'invention des reliques du martyr Quentin dont on sait, par Grégoire de Tours, qu'il était honoré en Vermandois dès le VI^e siècle. L'évêque entra en compétition avec un autre clerc, Maurinus, « chantre estimé au palais du roi » (*cantor in regis palatio laudatus*), qui de toute évidence avait des droits sur le sanctuaire (comme abbé de la basilique ?) et prétendit retrouver le corps du saint. Mal lui en prit car il mourut rapidement, laissant à Éloi tout le mérite de la découverte²¹. Saint-Quentin a donc été le théâtre d'un conflit plus large opposant des partis en compétition à la cour neustrienne. Le différend entre Éloi et Maurinus ne peut assurément se réduire à un seul conflit de juridiction ecclésiastique. À la génération suivante, ce type de conflit n'avait pas disparu puisque le successeur d'Éloi, Mommelin (661 † 684), entretint des relations difficiles avec l'abbé de la basilique Saint-Éloi qui abritait le tombeau de son prédécesseur²².

17. *Vita Amandi prima*, c. 14, éd. B. Krusch, Hanovre/Leipzig, 1910 (*MGH, SRM*, 5), p. 438-439 ; cf. Charles MÉRIAUX, « Saint Amand d'Elnone et la transformation de la société de son temps », dans *L'Occident chrétien et ses marges : mission, confrontation culturelle et changement social au Moyen Âge*, Ph. DEPREUX (dir.), à paraître.

18. *Vita Eligii*, II, 20, éd. B. Krusch, Hanovre/Leipzig, 1902 (*MGH, SRM*, 4), p. 711-712.

19. *Ibid.*, II, 27, p. 714-715.

20. *Ibid.*, II, 19, p. 709-710 ; Ébroïn appartenait manifestement au même groupe aristocratique qu'Erchinoald : cf. I. HEIDRICH, « Les maires du palais neustriens du milieu du VII^e siècle au milieu du VIII^e siècle », dans *La Neustrie...*, *op. cit.* n. 10, t. 1, p. 217-228, aux p. 218-222 et R. LE JAN, « Pouvoirs et société en Neustrie (VI^e-IX^e siècle) », à paraître.

21. *Vita Eligii...*, *op. cit.* n. 18, II, 6, p. 697-699.

22. *Ibid.*, II, 47, p. 726-727.

Ralliements

Au début du VII^e siècle, en sacralisant leur patrimoine par la fondation de communautés monastiques, certaines familles eurent pour ambition de préserver leur indépendance, de fédérer leur parentèle et leur réseau de clientèle autour d'un sanctuaire, également nécropole familiale (et donc susceptible de proposer des modèles familiaux de sainteté) afin d'ancrer localement leur pouvoir. Régine Le Jan a montré qu'au VII^e siècle, ces monastères familiaux étaient surtout des monastères féminins²³. Dans le nord de la Gaule, c'était le cas de Nivelles, Mons et Maubeuge, Marchiennes et Hamage, Honnecourt, Saint-Jean de Laon et plusieurs autres encore. Il faut toutefois observer qu'à partir du règne de Dagobert, les souverains surent convaincre une partie de ces élites locales à renoncer à leur indépendance, soit en veillant à ce que ces fondations familiales rejoignent un réseau plus vaste d'établissements fédérés par un monastère royal, soit en invitant ces aristocrates à participer avec lui au succès de nouvelles fondations monastiques.

Le succès de la mission d'Amand a précisément reposé sur le ralliement de certaines familles qui tenaient depuis plusieurs générations ces communautés familiales, à l'image du complexe monastique de Marchiennes/Hamage (dans le diocèse d'Arras), le seul qui soit relativement bien documenté par la *Vita Rictrudis* d'Hucbald de Saint-Amand († 930)²⁴. Composé en 907 à la demande des clercs et des moniales de Marchiennes, ce texte pose de délicats problèmes d'interprétation car il propose le regard partiel et partial d'un moine carolingien sur le monachisme aristocratique mérovingien. Ce n'est cependant pas le lieu d'en discuter ici. Hucbald rappelle qu'un premier établissement fut fondé à Hamage par une certaine Gertrude. L'histoire de Marchiennes apparaît plus tard, sous le règne de Dagobert, mais il est difficile de croire qu'il s'agit d'une fondation totalement indépendante de celle de Hamage car les deux localités se font face de part et d'autre de la Scarpe, à mi-chemin entre les villes actuelles de Douai et de Valenciennes. Hucbald précise que le premier abbé de Marchiennes fut un certain Jonat, nommé par Amand, qui accueillit rapidement des femmes et en particulier Rictrude, veuve d'Adalbaud, lui-même petit-fils de Gertrude. La direction de la communauté féminine fut alors confiée à cette Rictrude à laquelle succéda sa fille Clotsende. La communauté de Hamage ne disparut pas pour autant puisqu'Hucbald assure qu'elle fut dirigée par une autre fille de Rictrude nommée Eusébie puis par une seconde Gertrude dont le nom signale qu'elle appartenait de toute évidence à la même famille. Des liens avec la monarchie neustrienne sont attestés, en particulier par le fait que la reine Nanthilde († 642), dernière épouse de Dagobert, était la marraine d'Eusébie. À suivre Hucbald, les deux communautés restèrent contrôlées par la même famille pendant quatre ou cinq générations, donc au moins pendant une bonne partie du VII^e siècle. Hucbald rapporte aussi que Rictrude prit le voile afin de se soustraire à un remariage voulu par Dagobert, ce qui était une manière de préserver, autour du monastère, l'identité et le patrimoine de la famille qu'elle avait formée avec Adalbaud²⁵. Néanmoins l'intervention d'Amand et la nomination de Jonat suggèrent que Marchiennes et Hamage, toute en conservant cette forte identité familiale, entrèrent aussi dans l'orbite de la grande abbaye royale d'Elnone. À la fin du VII^e siècle, Hamage et Marchiennes jouissaient d'ailleurs de la confiance de la monarchie neustrienne. L'évêque Amé du Sion, écarté de son siège par Thierry III et Ébroïn en 677 et d'abord envoyé à Péronne sous l'abbatiat d'Ultan, fut ensuite confié à la garde de Mauront, fils de Rictrude, d'abord à Hamage et Marchiennes puis à Merville sur la Lys.

23. Régine LE JAN, *Famille et pouvoir dans le monde franc (VII-X^e siècle). Essai d'anthropologie sociale*, Paris, 1995 (Publications de la Sorbonne. Histoire ancienne et médiévale, 33), p. 45-52 et 387-401 ; *Ead.* « Monastères de femmes, violence et compétition pour le pouvoir dans la Francie du VII^e siècle », dans *Ead.*, *Femmes, pouvoir et société dans le haut Moyen Âge*, Paris, 2001, p. 89-118.

24. État de la question sur ces deux établissements dans Ch. MÉRIAUX, « *Gallia irradiata* »..., *op. cit.* n. 1, p. 280-281 et 296-298.

25. E. SANTINELLI, *Des femmes explorées ? Les veuves dans la société aristocratique du haut Moyen Âge*, Villeneuve d'Ascq, 2003, p. 134-135.

L'intégration, ou l'« incorporation » de petits monastères familiaux a aussi fait l'objet de stratégies plus complexes. Un exemple est fourni par la petite communauté d'Honnecourt-sur-l'Escaut située au sud du diocèse de Cambrai, à la frontière avec celui de Noyon. Par un acte daté du 8 février 685, le fondateur, un certain Amalfrid, donne le monastère à Sithiu avec l'accord de sa fille Auriana qui en était alors l'abbesse. La famille du fondateur conservait toute autorité sur la fondation jusqu'au dernier vivant. Il est ensuite donné toute liberté à l'abbé Bertin pour établir un prévôt venu de Sithiu. Il n'y pas de raison de soupçonner cet acte, même s'il existe par ailleurs une fausse confirmation de Thierry III, forgée par les moines au IX^e siècle et destinée à étoffer le dossier soutenant leurs prétentions sur l'établissement (car rien n'indique qu'ils purent en faire effectivement l'acquisition)²⁶. Que Sithiu ait été le bénéficiaire de cette donation peut surprendre dès lors qu'il existait d'autres monastères plus proches. Mais l'acte a été donné à Vermand, c'est-à-dire dans le diocèse de Noyon dont l'évêque était encore Mommelin (661 † 686), premier abbé de Sithiu et donc prédécesseur de Bertin²⁷. La donation d'Amalfrid s'inscrit donc de toute évidence dans une politique plus vaste, prolongeant celle qui avait été engagée avec la nomination d'Omer comme évêque de Thérouanne, destinée à fédérer l'aristocratie neustrienne autour de grands établissements monastiques proches du pouvoir comme l'était Sithiu dans la seconde moitié du VII^e siècle.

La royauté a non seulement fourni les domaines des premières implantations monastiques, mais elle a aussi placé ces établissements dans des conditions particulièrement favorables en restreignant précisément ses propres possibilités d'intervention par la concession de privilèges d'immunité et de « liberté »²⁸. Fortes de ces garanties, certaines élites locales semblent avoir ainsi accepté de s'associer à ces établissements et de procéder à leur tour à des donations. À Elnone, il ne fait pas de doute que d'importants moyens furent mis à la disposition d'Amand par Dagobert I^{er}. L'existence préalable d'un vaste domaine fiscal se déduit en effet du « testament » du saint dans lequel ce dernier rappelle que le monastère d'Elnone a été construit « sur une largesse royale » (*super largitate regia*). On admet sans difficulté que la dotation primitive d'Elnone ait bien été un ensemble fiscal²⁹. Elnone bénéficia rapidement d'une grande autonomie. Le diplôme donné par Charles le Simple à Elnone en 899 fait en effet mention de l'immunité accordée par Dagobert ainsi que d'un *privilegium tempore beati Amandi a pontificibus illi loco collatum*³⁰. Quant à Sithiu, son indépendance fut garantie par un privilège d'immunité, aujourd'hui perdu, dès le règne de Clovis II, puis par un privilège de « petite liberté » concédé par l'évêque Omer en 662³¹.

Par ailleurs, ces aristocrates pouvaient poser les premiers jalons des futures carrières de leurs proches ou de leurs descendants. Une famille aristocratique du Ternois, dans l'actuel Pas-de-Calais, dont on connaît deux frères, Robert et Erlebert, préféra se tourner vers l'abbaye de Fontenelle, dans la basse vallée de la Seine. Elle s'agrégea avec un certain succès au groupe aristocratique qui contrôlait l'abbaye et dont les liens avec la cour de Neustrie étaient très étroits depuis la fondation du monastère par Wandrille en 649/650, effectuée avec le soutien de la reine Bathilde et du maire du palais Erchinoald. Robert était le père d'Angadrème, fiancée à Ansbert, alors référendaire de Clotaire III, mais qui rompit ses fiançailles pour entrer à Fontenelle dont il devint abbé vers 677 avant d'occuper la charge de métropolitain de Rouen. Erlebert était le père de Lambert, abbé de Fontenelle à la mort

26. Ch. MÉRIAUX, « *Gallia irradiata* »..., *op. cit.* n. 1, p. 285-286.

27. *Vita Audomari, Bertini et Winnoci*..., *op. cit.* n. 8, c. 12, p. 761.

28. L. MORELLE, « Le statut d'un grand monastère franc : Corbie (664-1050) », dans *Le christianisme en Occident du début du VII^e siècle au milieu du IX^e siècle. Textes et documents*, F. BOUGARD (dir.), Paris, 1997, p. 203-224 ; B. ROSENWEIN, *Negotiating Space. Power, Restraint, and Privileges of Immunity in Early Medieval Europe*, Ithaca, 1999.

29. Milon de Saint-Amand, *Vita Amandi*, éd. B. Krusch, Hanovre/Leipzig, 1910 (*MGH, SRM*, 5), p. 471 et 484 ; H. PLATELLE, *Le temporel de l'abbaye de Saint-Amand des origines à 1340*, Paris, 1962, p. 35-37.

30. Ph. LAUER (éd.), *Recueil des actes de Charles le Simple (893-923)*, Paris, 1943-1949, n° 18, p. 30-31.

31. *Diplomata belgica*..., *op. cit.* n. 9, n° 3, p. 10-13 ; E. EWIG, « Das Privileg des Bischofs Audomar von Térouanne von 663 und die Anfänge der Abtei Sithiu », dans *Id., Spätantikes und fränkisches Gallien*..., *op. cit.* n. 14, t. 2, p. 507-537.

de Wandrille en 668, puis élu métropolitain de Lyon en 679. Cet Erlebert entra d'ailleurs à l'abbaye sous l'abbatit de son fils³².

Naturellement ces donations durent provoquer une certaine compétition et certains grands tirèrent argument de leur propre générosité pour établir leur contrôle sur ces monastères. Un épisode de la Vie de saint Bertin, composée au début du IX^e siècle, s'en fait confusément l'écho. Il rapporte en effet le cas de ce comte Walbert qui avait l'habitude de se rendre régulièrement à Sithiu pour converser avec Bertin et prier sur le tombeau de saint Omer jusqu'au jour où il pénétra dans l'enceinte du monastère en négligeant d'en avertir l'abbé. De retour chez lui, il fit une grave chute de cheval. Bertin lui fit porter du vin qui le guérit entièrement. Le comte aurait ensuite fait don de la plus grande partie de ses biens (*magna suae hereditatis pars*) au monastère³³. On identifia par la suite cette donation avec le domaine d'Arques situé à quelques kilomètres de Sithiu. L'avertissement est double : l'épisode s'adressait à la fois aux protecteurs et donateurs trop intéressés au contrôle du monastère mais aussi aux agents de l'autorité publique peu respectueux de l'immunité de Sithiu. Ceci témoigne assurément du difficile équilibre que recherchaient les aristocrates en contribuant au développement des grands monastères : gagner la protection et la faveur royal tout en conservant un droit de regard sur les biens cédés.

*

Il faut en définitive insister sur le fait que l'entreprise missionnaire dévoile, par l'intervention d'élites étrangères fortement liées au pouvoir royal, des conflits et des ralliements au sein d'élites locales restées jusque là assez indépendantes. Tout cela conduit tout au long du VII^e siècle à un renouvellement des élites qui est donc moins le fruit de la conversion religieuse que de l'importance de la frontière et de la nécessité d'en confier le contrôle à des relais fidèles. On se heurte enfin au silence des sources. Les textes hagiographiques ont en effet conservé le souvenir des familles qui surent tirer leur épingle du jeu et assurer tout au long du VII^e siècle la pérennité de leur fondation familiale. Des autres, il est bien peu question.

Charles Mériaux, Université de Lille 3 – UMR 8529 IRHIS

32. Aigrade, *Vita Ansberti*, c. 3, éd. W. LEVISON, Hanovre/Leipzig, 1910 (*MGH, SRM*, 5), p. 621 ; c. 8, p. 625.

33. *Vita Audomari, Bertini et Winnoci...*, *op. cit.* n. 8, c. 19, p. 765-767 ; cf. F.-L. GANSHOF, « Saint-Bertin et les origines du comté de Guines », *Revue belge de philologie et d'histoire*, 10 (1931), p. 541-555.